

Conseil d'administration et commission permanente d'aide sociale du CCAS

Le CCAS est administré par une assemblée délibérante, le conseil d'administration dont la composition est la suivante (parité - élus/nommés)

Président : Christophe Lubac, maire de Ramonville Saint-Agne

Administrateurs élus

Marie-Pierre Doste
Gisèle Baux
Marie-Ange Scano
Claire Georgelin
Maryse Cabau
Jean-Pierre Péricaud

Administrateurs nommés

Jacques Decroux
Daniel Lelarge
Jean-Louis Antona
Françoise Cohen
Gisèle Périllat
Denise Ducos

Dans le cadre de l'aide sociale (légale et facultative), les dossiers établis par les assistantes sociales dans le cadre de la coordination des aides financières (Corafin) font l'objet d'une étude par la **commission permanente d'aide sociale** (CPAS) :

Président : Christophe Lubac, maire de Ramonville Saint-Agne

Administrateurs élus

Marie-Pierre Doste (vice-Pte)
Gisèle Baux

Administrateurs nommés

Gisèle Périllat
Françoise Cohen